

10 GEORGE V, A. 1919

de payer pour sa couverture de lit—Etat nié par certains vétérans présents, 463-64. Documents d'attestation—Somme de la gratification touchée par le témoin—Documents concernant la naissance et les noms et prénoms—Répète la déclaration au sujet du soldat anglais tenu de payer sa couverture de lit—Explication au sujet de la couverture donnée par le capitaine Wheeler, 465-66. Plan pour l'émission des billets du Gouvernement payables au porteur—Taxe de deux ou trois pour cent sur les ressources du pays—Position financière du Canada—Propose la nomination d'un comité pour étudier les revenus et la richesse du pays—Taxe sur le revenu et ses effets si elle est plus haute au Canada, 466-71. Emploi—Salaires—Sources de revenu—Théâtres du dimanche—Taxe sur la propriété—Pourcentage des soldats rapatriés qui sont en faveur de la gratification—Lit une lettre du groupe des vétérans de Toronto—Représente les vues exprimées par la résolution de Calgary—Temps donné au rétablissement n'est pas suffisamment long—Recommande l'extension du cours, 472-84. Met un document au dossier—Satisfait que le comité a donné au témoin toute l'occasion d'exprimer ses opinions, 488.

FRYER, S. T. J.,—*Examineur adjoint, Enseignement professionnel, Toronto*:—Nombre d'hommes à l'enseignement—Personnel employé—Membre du personnel qui ne sont pas des soldats rapatriés—Devoirs du psychologue—L'épreuve psychologique par laquelle on détermine les cas anormaux—Nombre de cas anormaux à Toronto—Toutes questions de politique soigneusement discutées par les chefs des 13 divisions, chacune ayant une fonction particulière, 880-90.

GAUDION, J. H.,—*Inspecteur industriel, M.R.S.C., Montréal*:—On enseigne les hommes dans les usines d'Angus et dans celles du Grand-Tronc—Très peu de ces hommes perdent leur position après être sortis de ces usines, 885.

GIFFORD, ROY W.,—*Surintendant, Massey-Harris Co., Toronto*:—A eu les services de 57 hommes ayant suivi les cours d'enseignement professionnel, y compris huit mineurs—Dix de ces gens sont encore à l'emploi de cette compagnie—Elle compte de 300 à 400 soldats rapatriés à son emploi—Durée du cours d'enseignement—Plaintes très rares, 909-10. Plaintes facilement remédiés—Record des hommes—Plus bas gages à l'heure actuelle étant de 42 sous l'heure, 911.

GRANDE ARMÉE DU CANADA:—*Voir Collier, Wm E., et Alexander Jasienski, 759-63; Marsh, J. F., 792-99.*

GRATIFICATION, ESTIMATIONS ET PROPOSITIONS:—(1) L'estimation de J. H. Flynn, 458, 468; (2) Estimation de Cox, T. A., basée sur la proposition de Flynn, 492; (3) Estimation de l'A.V.G.G., basée sur les archives des enrôlements et du service fournies par le ministère de la Milice, 728; (4) Estimation de J. W. Margeson, basée sur le plan proposé par le témoin Margeson, 1038, 1040.

GRATIFICATION, SERVICE MILITAIRE:—Somme totale payée—Estimation de la somme additionnelle requise—A qui payable—Taux—Durée du service devant déterminer la somme—Dépendants éligibles (Cox), 274-296 Certains impériaux y ayant droit—Total requis pour les impériaux enrôlés au Canada (Scharschmidt), 419, 428, 438. Propose le paiement d'une gratification aux anciens impériaux, aux veuves, et aux dépendants des tués—Soins à donner aux dépendants (Conroy), 719-11. Somme estimée totale requise, y compris la somme déjà payée (Cox), 1079. Mémoire indiquant la somme payée d'après les quittances, 1110. *Voir aussi le témoignage de Browne-Wilkinson, Lt.-E., 384-418; Marsh, J. F., 793-800.*

GREIG, JAMES IRVING,—*Association des aviateurs, Vancouver*:—Nombre de membres en Colombie britannique, 984 Représentations concernant l'égalité de traitement des soldats impériaux au Canada et les anciens membres des F.E.C.—Explications de la nature de l'injustice lorsque certains hommes ont été distribués aux Corps d'aviation royal après avoir passé chez les forces canadiennes, 985. Taux de solde consolidés—Lettre circulaire n° 48 en date du 12 juin 1919, au sujet de la solde consolidée, 986. Trois cas où certains individus ne pouvaient pas être satisfaits par le M.R.S.V.C., 987. Proposition au sujet du traitement, de la solde et de la gratification, 988-98. Observations au sujet des employés du Gouvernement et témoignage rendu, 989. Pourquoi certains soldats rapatriés refusent d'adopter certains emplois, 990. Conditions d'emploi dans les chantiers maritimes, 991. Education supérieure, comment on peut l'obtenir, 992-93. Stipulations d'une loi impériale concernant l'assistance civile en faveur des démobilisés, 993-994. Lettre du Service militaire (Obligations civiles), 994. Gratifications et éducation dont peut profiter un soldat en Grande-Bretagne en vertu de cette Loi impériale—Assurance contre le chômage, 29 sh. par semaine, 995—Période d'assurance, après les 14 premières semaines, 995. Affiches et avis pour encouragement, 996-97. Résolution de Vancouver et la position de M. Robinson comme sous-ministre, études des témoignages à ce sujet, 997-98. Causes de dissatisfaction des rapatriés de l'Ouest, 999. Demandes pour traitement et enseignement en vertu du décret de l'exécutif, 432 (février 1918) et 287 (février 1919), 1000. Portée du présent bill expliquée d'une manière satisfaisante, 1000-1.

HABITATIONS OUVRIÈRES:—*Voir Mowat, M.P., M.H.P., 602-603.*

HÔPITAL ET SANATORIUM—ACCOMMODATION:—Nombre de lit, 187. Politique du ministère, 187-88.

HUNTER, Lt.-Col. A. T.,—*Grand président provisoire, Grand conseil, Originals' Club, Toronto*:—Club se compose des hommes des contingents de 1914—Difficultés financières des soldats